



DEPARTEMENT

AIN

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 12

Séance du 10 avril 2025

Convocation : 28/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Le Carff C. - Noel F. - Pin E. - Rigutto E. - Roux C.

Absents représentés : Jouhaud L. représentée par Pin E.
Picot S. représenté par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Noel F.

Absent : Tournillac C.

Secrétaire de Séance : Bornard Jean

Délibération : 2025-016

Objet : Attribution de subventions aux associations 2025.

Au cours de la présentation du projet de Budget Primitif validé par la commission de finances en date du 20 mars 2025, Madame le Maire donne la parole à Monsieur Chapuis, Adjoint au Maire en charge de la vie associative.

Elle diffuse le tableau présenté et retenu à l'issue des réunions de la commission de finances qui se sont tenues les 5 décembre, 9 janvier, 13 février et 20 mars 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **VOTE** les subventions suivantes :

<u>ASSOCIATION</u>	<u>SUBVENTION</u>	<u>ASSOCIATION</u>	<u>SUBVENTION</u>
ASSOCIATION DE CHANAY		ASSOCIATION HORS CHANAY	
Les Pierres de Chanay	600,00 €	Jeunesse Musicale	100,00 €
Les couleurs de Chanay	200,00 €	Tennis Club	75,00 €
Sou des Ecoles	800,00 €	RASED (Valserhône)	100,00 €
Sous-total	1 600,00 €	Sous-total	275,00 €
TOTAL : 1 875,00 €			

- **PRECISE** que les crédits ont été prévus au budget primitif 2025.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Jean BORNARD

➤ Délibération publiée sur le site internet de la commune le 14 avril 2025.